

4 Rue Condorcet 51100 REIMS
Tél : 03.26.88.60.60 (STANDARD + LIGNE CONSTAT 24h/24)
RECouvreMENT AMIABLE ET JUDICIAIRE NATIONAL - SPECIALISATION
CONSTATS, ETAT DES LIEUX - AFFICHAGES - CONSTATS PAR DRONE
ET ULM - CONSTATS INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX
E-MAIL : scp@huissier-reims.com
Site Web **www.actafor.com**
Paiement en ligne **www.actafor.com/paiement-en-ligne/paiement-templier**
RIB C.D.C. REIMS 40031 00001 0000326496L 13
IBAN : FR84 4003 1000 01 00 0032 6496 L13 / CODE BIC CDCG FR PP

S.E.L.A.R.L. CARDON & BORTOLUS PRISE EN LA
PERSONNE DEME BORTOLUS ES QUALITE DE
LIQUIDATEUR

DE LA SOCIETE GFA SAINT PIERRE
49 AV DU PRESIDENT SALVADOR
77100 MEAUX

REFERENCE A RAPPELER :	
Affaire :	CARDON & BORTOLUS PRISE EN LA PERSONNE DEME BORTOLUS ES QUALITE DE LIQUIDATEUR
c/	BOURGEOIS POTEL MARIE-NOELLE NEE BERGE
Nos réfs :	C066158/GC/

Compétence Marne (51) Ardennes (08) Aube (10)
et France entière pour les Constats

N° TVA FR24350173399
INTRACOM

Vos réfs :

V.N°TVA
INTRACOM

Me Brice TEMPLIER
Commissaire de Justice

Me Marc TEMPLIER
Huissier de Justice Honoraire

Mme Lucie LEROUX
Diplômée Huissier de Justice
Clerc habilitée aux Constats
Clerc assermentée

Mme Marine DUJARDIN
Diplômée Huissier de Justice
Clerc assermentée

Mr Gérard BOUIC
Clerc habilité aux Constats
Clerc assermenté

Paiement en ligne sur :
www.ACTAFOR.com
AVEC NOS REFERENCES



ACTAFOR
GROUPE FRANCE



FACTURE 48182

REIMS, le 04.08.2022

Je vous remercie de votre confiance et vous prie de trouver ci-dessous le montant de mes émoluments :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T	T.V.A.	Débours	T.T.C.
03.08.2022	Appel de cause	2,12	4	0,42		2,54
03.08.2022	ASSIGNATION TJ	43,85	4	8,77	1,90	54,52

T	Taux T.V.A	Montant H.T.	Montant T.V.A.
0		1,90	
1	18,60		
2	20,60		
3	19,60		
4	20,00	45,97	9,19

TOTAL TTC	ACOMPTES DU DEFENDEUR	ACOMPTES DU DEMANDEUR	NET A PAYER Euros
57,06			57,06

Dans l'attente de votre règlement.

Veuillez agréer Cher(s) Maitre(s), nos salutations distinguées.

"La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal." Pour les professionnels, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire est exigible fixée par décret à 40 € (Art D 441-5 du Code de Commerce). Une indemnité complémentaire prenant en compte l'ensemble des frais réels engagés pour le recouvrement pourra vous être par ailleurs réclamée.

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude TEMPLIER & ASSOCIES, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal aux adresses ci-dessus.

